

## TARIF DES PRESTATIONS

### Résidence Autonomie de l'Oise

### BAILLEUL-SUR-THERAIN

### à compter du 01 janvier 2024

		T1BIS	T2	T4
<b>SOCLE MINIMAL DE PRESTATIONS</b>	<b>LOYER</b>	318.89 €	337.15 €	405.35 €
	<b>CHARGES (1)</b>	191.67 €	202.83 €	244.46 €
<b>PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES (2)</b>		88.58 €	88.58 €	88.58 €
<b>TOTAL MENSUEL</b>		<b>599.14 €</b>	<b>628.56 €</b>	<b>738.40 €</b>

PRESTATIONS FACULTATIVES	
<b>Chambre d'accueil</b>	48.37 € / nuit

CAUTION		
T1BIS	T2	T4
510.56 €	539.98 €	649.81 €

La caution correspond à un mois de loyer + charges

Non productive d'intérêt, elle sera encaissée avec le premier loyer et conservée pendant tout le séjour et restituée conformément au Contrat de Séjour.

- (1) Les charges comprennent : dépenses d'énergie des espaces communs, entretien des locaux et des espaces extérieurs, présence de l'accueil et astreintes.
- (2) Les prestations complémentaires comprennent : animation et accès internet dans les parties communes.